



Commune de Saint-Victor
Conseil Municipal du vendredi 20 juillet 2018 et du jeudi 26
À 20 h 30 Salle des mariages

Membres Présents : Maurice AUDRAS, Jacques FRANÇOIS, Bernard MAGNOULOUX, Thibaut MAZET, Alain MESBAH-SAVEL (à 21h), Françoise PONSONNET, Delphine ANDRÉ.

Excusé.e.s : Jérémy SIRGUEY (pouvoir à B. Magnouloux), Nadège FRACHISSE (pouvoir à Alain MESBAH-SAVEL), Bernard VICTOURON (pouvoir à M. AUDRAS).

Absent.e.s : Philippe LARNAUD, Nathalie VILET, Jérôme MONTAGNE, Myriam DEYGAS,.

Présents le 26 juillet : Maurice AUDRAS, Bernard MAGNOULOUX, Thibaut MAZET, Alain MESBAH-SAVEL.

Excusé(e)s : Delphine ANDRÉ, Jacques FRANÇOIS, Françoise PONSONNET.

Compte-rendu :

À 20h58 le 20 juillet, le quorum n'est pas atteint. Les délibérations sont reportées au 26.

Ordre du Jour :

* Questions diverses :

- Présentation des dossiers d'urbanisme : permis de construire aux Bessons (M. Clozel Rémy).
- Retour sur la consultation de la population sur la résidence de la Fontaine : 88 fiches ont été déposées. Env. 50% pour bar, pizza, café associatif, salon de thé, puis le reste se partage entre de très diverses propositions, par ordre d'importance : commerce multi-services, logements (Marpa, ADMR), crèche, médecin kiné infirmière, pharmacie optique, hôtel-chambres d'hôtes, maison de naissance, accueil migrants, salle de retraite, activités manuelles, centre d'affaires pour PME, salon de coiffure-esthéticienne, produits locaux, école publique, salle de sports, salle de rencontres, associations, bibliothèque, expos, musique, activités manuelles (poterie), nouvelle mairie etc.
À cette occasion une dame est venue nous proposer ses services pour monter le projet choisi..
- Retour sur l'Ardéchoise 2018 : rien à signaler.
- Point sur le personnel communal : la personne chargée de la cantine et de l'arrêt des cars a commencé en doublon avec celle chargée jusqu'à présent. Reste le poste pour Pouyol : pourquoi ne pas opter pour des gérants qui aient ainsi un revenu minimum assuré ?
- Point sur les travaux en cours : débroussaillage sujet à de nombreuses critiques. Programme de voirie insatisfaisant (préférence donnée à l'ancien chef-lieu de la comcom). Trou en formation près du boulodrome, sera traité par l'entreprise Serpollet responsable probable de l'affaissement.
- Point sur la régie d'avance et sur les régies de recettes. Toilettage suite au départ de Geneviève, proposé au Trésor Public qui donnera son aval pour que M. le Maire soit régisseur.
- Assurances : nos contrats font 90 pages. Chez deux assureurs différents. Avec des manques (dont les stations d'épuration) et des adresses erronées. La révision (dont les ajouts) chez un seul assureur, c'est inattendu, aboutit à une réduction de 12000 à 11000 €.

Délibérations et votes (jeudi 20 juillet) :

Affaires scolaires : vote des tarifs de la restauration scolaire - Adopté à l'unanimité.

Création d'un emploi périscolaire - Adopté à l'unanimité

Approbation d'un tarif exceptionnel pour la location des gîtes lors du tournoi de foot 2018 de l'USCF. Adopté à l'unanimité

Prochain conseil : vendredi 7 septembre à 20h30.